



139 rue de Bercy – bâtiment Vauban – Télédéc 627 – 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 4 juin 2026

Presse – Actualités

- [Comment le gouvernement veut faire connaître le vrai coût de la retraite des fonctionnaires – Le Figaro](#)
- [La transition énergétique échouera sans financement des infrastructures africaines – The Conversation](#)
- [Chine : comment le 15e plan quinquennal menace l'industrie européenne selon des experts – Le Moci](#)
- [DGFIP, pénitentiaire, immobilier... Le détail des dépenses auxquelles l'administration va devoir provisoirement renoncer – Acteurs Publics](#)
- [Cloud, puces, IA : le plan massif de l'Europe pour ne plus dépendre des Américains – Les Echos](#)
- [Guerre au Moyen-Orient : l'économie mondiale est désormais menacée d'une récession – Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

Comment le gouvernement veut faire connaître le vrai coût de la retraite des fonctionnaires – Le Figaro

DÉCRYPTAGE - Dans le prochain budget de l'État, le ministre des Comptes publics, David Amiel, veut faire la part des choses entre les dépenses réelles de fonctionnement des ministères et celles liées au paiement des retraites.

Sortez les calculettes, une « *opération transparence* » est prévue dans le prochain budget de l'État. Ce dernier saut de haies budgétaire avant l'élection présidentielle sera discuté à l'automne au Parlement, afin de fixer les recettes et dépenses publiques pour l'année 2027. Le ministre des Comptes publics, David Amiel, a annoncé sur Radio J le 18 mai vouloir « *clarifier, ministère par ministère, les dépenses qui relèvent du fonctionnement du service public actuel et celles qui relèvent en fait des retraites* ». David Amiel reprend ainsi une antienne chère à l'ancien inspecteur général des finances Jean-Pascal Beaufret, qui martèle depuis des années que la présentation des comptes publics serait faussée.

« *Quand on regarde les budgets des ministères, on confond deux choses : l'argent qui va immédiatement au fonctionnement du service public et l'argent qui sert à payer les retraites* », explique le ministre des Comptes publics, prenant en exemple le budget de l'Éducation nationale. « *Sur 90 milliards d'euros, près d'un tiers, 30 milliards, ne sert pas à financer l'école de nos enfants, les salaires de nos enseignants, mais les retraites passées !* » Le macroniste entend donc « *faire la transparence* » sur ce sujet explosif. « *Ça n'a jamais été fait et ça permettra d'éclairer utilement le débat public.* » « *Il faut que cela figure noir sur blanc dès septembre prochain. Ces chiffres ne sont pas cachés mais ne sont pas mis en évidence* », précise-t-on à Bercy.

Une contribution publique de 82,28 %

L'affirmation mérite explication. De l'enseignant à l'éboueur, en passant par le policier ou la sage-femme, un travailleur sur cinq relève aujourd'hui en France de l'emploi public, avec près de 6 millions d'agents répartis sur tout le territoire. La part de la fonction publique dans l'emploi a beau baisser, le nombre de fonctionnaires continue, quant à lui, d'augmenter. Malgré cette hausse, l'État est contraint d'abonder chaque année un compte d'affectation spéciale, le « CAS Pensions », de plusieurs milliards d'euros, afin de pouvoir verser les retraites des anciens fonctionnaires. Une contribution rendue nécessaire en partie par le déséquilibre démographique actuel de la fonction publique.

Le ratio entre les Français qui travaillent - et donc cotisent pour payer les pensions de leurs aînés - et les retraités est en effet de plus en plus faible. Dans la fonction publique, le tableau est encore plus noir, avec environ un agent seulement qui cotise pour un fonctionnaire retraité. En tant qu'employeur public, l'État paie donc une contribution équivalente à 82,28 % du salaire pour les personnels civils et 126,07 % pour les militaires. Un écart gigantesque avec le taux moyen versé dans le secteur privé (17 %).

Cette contribution publique pharaonique s'explique en partie par les règles spécifiques qui régissent ce système, regroupant à la fois un régime de base et un régime complémentaire. Par ailleurs, le solde cumulé du CAS Pensions ne pouvant pas être déficitaire, une convention comptable aboutit donc à ce que la contribution employeur de l'État permette l'équilibre des comptes. Au-delà de la cotisation due par l'État, s'ajoute donc une sorte de subvention pour équilibrer le régime, sans qu'il soit pour l'instant possible de différencier ce qui relève de la cotisation ou de la subvention.

68 milliards d'euros de dépenses de retraite en 2024

De quoi alimenter ainsi la thèse de Jean-Pascal Beaufret, selon qui la participation importante de l'État dans le financement du système devrait être considérée comme une source d'aggravation du déficit public et non comme un simple mécanisme financier. « *Ce n'est guère crédible que les retraites, 25 % de la dépense publique, n'aient pas du tout contribué aux déficits publics* », explique ce spécialiste des comptes publics. Selon ses calculs, le solde du système de retraite était ainsi déjà déficitaire de 69 milliards d'euros en 2023, alors que la Cour des comptes le considérait comme excédentaire de 8,5 milliards.

Selon un document annexe au budget de l'État pour 2026, la part du budget consacrée aux pensions de retraite reste à peu près stable (environ 10 %) mais pour une dépense conséquente. En 2024, le CAS Pensions a cumulé près de 68 milliards d'euros pour payer les retraites des fonctionnaires. En soulevant le capot de la participation exacte versée chaque année pour équilibrer les comptes en sus des cotisations, le gouvernement ouvre également la voie à une réforme du taux de cotisation faramineux actuel. Face à un déficit croissant du système de retraite, les comptes devront toutefois rester à l'équilibre. Cette « *opération transparence* » permettra alors au moins de savoir combien de deniers publics sont mis à contribution chaque année, afin, peut-être, d'infléchir les futures évolutions du système.

* * *

La transition énergétique échouera sans financement des infrastructures africaines – The Conversation

La transition vers les énergies renouvelables échouera si les pays riches ne contribuent pas au financement de systèmes énergétiques plus propres, de l'industrialisation et de la transformation locale des minerais sur l'ensemble du continent africain. Tel était l'argument avancé par les pays africains lors d'une

récente réunion rassemblant 57 gouvernements sur la sortie progressive des énergies fossiles.

La Conférence sur la transition hors énergies fossiles a été organisée par la Colombie et les Pays-Bas en avril 2026. Il s'agissait du premier grand rassemblement international consacré à la manière dont les pays pourraient réduire progressivement leur dépendance au charbon, au pétrole et au gaz. À l'heure actuelle, il n'existe aucun accord mondial sur la manière de réduire progressivement la production de combustibles fossiles.

Les accords internationaux sur le climat se concentrent principalement sur la réduction des émissions plutôt que sur la manière et le moment où les pays devraient cesser de produire du charbon, du pétrole et du gaz. Pourtant, ces combustibles fossiles sont responsables de près de 90 % des émissions de carbone à l'origine du changement climatique.

Je suis avocat spécialisé en commerce international et chercheur en droit et mes recherches portent sur les liens entre changement climatique, politique commerciale et développement durable. Je considère que l'Afrique est en passe de devenir un lieu clé du débat sur la manière dont la transition doit être gérée dans les pays qui cherchent à s'industrialiser rapidement tout en étant fortement exposés aux catastrophes climatiques.

Pour les pays africains, s'affranchir des combustibles fossiles est bien plus compliqué qu'un simple changement de source d'énergie. Beaucoup d'entre eux souffrent de la pauvreté, de réseaux électriques fragiles et d'une dette croissante. Leurs économies dépendent toujours du pétrole, du gaz et du charbon pour les recettes publiques, les exportations, l'emploi et même l'accès à l'énergie de base.

Les économies plus riches se sont industrialisées en utilisant des combustibles fossiles pendant des décennies. Demander aux États africains de cesser de produire du pétrole et du gaz sans soutien financier substantiel, sans technologies abordables et sans alternatives crédibles risquerait donc d'aggraver les inégalités.

De la réduction des émissions à l'abandon de l'extraction des combustibles fossiles

La conférence a appelé les gouvernements à aller au-delà de la simple réduction des émissions de gaz à effet de serre et à commencer à s'attaquer à la question plus difficile de la fin de l'extraction des combustibles fossiles. Environ la moitié des producteurs mondiaux de combustibles fossiles ont également assisté à la conférence (y compris ceux du Nigeria et de l'Angola).

Il s'agit d'une avancée significative vers la définition des moyens permettant aux pays de cesser d'utiliser les combustibles fossiles. De nombreux pays se sont engagés à limiter le réchauffement climatique, mais continuent d'approuver de

nouveaux projets pétroliers et gaziers et de subventionner la production de combustibles fossiles.

Par exemple, le gouvernement nigérian souhaite presque doubler sa production de pétrole au cours des cinq prochaines années et augmenter sa production de gaz. L'Afrique du Sud souhaite également augmenter sa production de gaz. Ayant créé une compagnie pétrolière publique, elle va probablement développer sa production de pétrole également.

Un accord « axé sur l'offre » pourrait fonctionner. Le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles que 18 États et des milliers d'organisations de la société civile ont jusqu'à présent approuvé vise à engager les États à réduire la production de charbon, de pétrole et de gaz.

Concrètement, cela encouragerait les pays à planifier une transition contrôlée vers l'abandon des combustibles fossiles plutôt que d'augmenter indéfiniment leur production.

Une transition juste nécessite des investissements, pas des leçons

Pour que les pays africains puissent passer à l'énergie propre, ils devraient se passer des revenus tirés de la vente de combustibles fossiles. Ils devraient également restructurer leurs économies au-delà de la dépendance mondiale actuelle vis-à-vis des combustibles fossiles.

Cette dépendance est considérable. Les combustibles fossiles représentent plus de 90 % des recettes d'exportation dans des pays tels que le Nigeria et l'Angola.

Les recettes pétrolières et gazières représentent entre 50 % et 70 % des recettes publiques dans plusieurs États à travers le continent. Toute transition brutale sans sources alternatives de croissance et de financement aura des conséquences économiques perturbatrices.

On ne peut pas laisser les pays se débrouiller seuls alors que le commerce mondial et les systèmes énergétiques sont profondément interconnectés. L'Afrique est déjà confrontée à un déficit de financement climatique d'environ 2 500 milliards de dollars d'ici 2030. Il ne serait pas juste de demander aux pays africains de financer eux-mêmes cette transition. Cela reviendrait à un ajustement sans solidarité.

Sans un soutien financier significatif, de nombreux pays africains pourraient avoir du mal à abandonner les combustibles fossiles tout en préservant les emplois, les recettes publiques et l'accès à l'énergie.

L'Afrique doit développer des industries d'énergie verte

Ce dont l'Afrique a besoin, ce n'est pas de la charité, mais d'investissements dans des projets crédibles. Ceux-ci incluent notamment l'énergie renouvelable, les réseaux électriques, l'assemblage de batteries, les modes de cuisson propres et les transports publics. Ces industries d'énergie verte créeraient des emplois et de la valeur économique à long terme sur le continent africain.

L'Afrique dispose déjà de nombreux éléments nécessaires à cette transition. Le continent possède d'abondantes ressources solaires et éoliennes, des marchés en pleine croissance et une main-d'œuvre jeune. Certains pays africains disposent également des minéraux nécessaires aux technologies d'énergie propre. Mais le succès dépendra de la capacité à exploiter ces atouts pour développer des industries sur place.

Les pays auront également besoin d'infrastructures plus solides, d'une réglementation stable et d'investissements dans les compétences techniques. Si elle est bien gérée, la transition énergétique pourrait aider l'Afrique à s'industrialiser de manière plus propre, sans aggraver la crise climatique. Mais sans une planification et un financement ciblés, le continent risque de rester un simple consommateur de technologies importées plutôt que de devenir un acteur de l'économie verte mondiale.

Ce que la Conférence sur la transition hors énergies fossiles signifie pour l'Afrique

La conférence de Santa Marta, en Colombie, n'a pas réglé l'avenir de la gouvernance des combustibles fossiles. Sa contribution est plus modeste – mais reste importante. Elle a clairement montré que les gouvernements ne peuvent pas s'attaquer sérieusement aux émissions tout en continuant à traiter l'extraction des combustibles fossiles comme une question secondaire.

Pour l'Afrique, la tâche ne consiste pas à résister à la transition. Il s'agit d'insister pour que cette transition soit financée, planifiée et gérée de manière équitable.

* * *

Chine : comment le 15e plan quinquennal menace l'industrie européenne selon des experts – Le Moci

Dans une note publiée le 28 mai, Thomas Grjebine, économiste au CEPPII et Mattéo Torres, conseiller transversal au Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan,

alertent sur les conséquences du 15e plan quinquennal chinois (2026-2030) pour l'industrie européenne. Revue de détails.

L'analyse de **Thomas Grjebine** et **Mattéo Torres** repose sur un constat : la Chine ne cherche plus seulement à soutenir sa croissance économique, mais à **dominer** les technologies, les industries et les standards qui structureront l'économie mondiale des prochaines décennies. Pour les auteurs, la principale erreur d'appréciation européenne consiste à considérer la Chine comme **un concurrent** essentiellement fondé sur les coûts bas.

« On a encore trop tendance à penser que la Chine a les prix bas et l'Europe la haute qualité. La Chine a les deux », écrivent-ils au contraire. Cette combinaison

entre **compétitivité-prix et montée en gamme technologique** constitue, selon eux, un **défi** « structurel et potentiellement destructeur » pour l'industrie européenne.

Et la pression se fait déjà sentir. Sur les quatre premiers mois de 2026, les **exportations chinoises vers l'Union européenne** ont progressé de **+19 %**, avec des hausses de **+20 %** vers l'**Allemagne** et de **+21 %** vers la **France**. Les secteurs concernés sont précisément ceux qui constituent la colonne vertébrale industrielle européenne : **automobile, chimie, machines-outils, batteries, électronique** ou encore **technologies vertes**.

Les analystes estiment que cette concurrence ne touche plus des marchés périphériques mais également les spécialisations historiques du continent. Selon leurs calculs, **100 %** des avantages comparatifs **allemands**, **90 %** des avantages comparatifs **italiens** et **70 %** des avantages comparatifs **français** sont désormais **exposés** à la concurrence chinoise.

Pékin prépare déjà les industries de demain

Le nouveau plan quinquennal prévoit aussi d'accélérer les investissements dans les **semi-conducteurs**, les **logiciels stratégiques**, les **matériaux avancés** et les **technologies émergentes**. Les technologies quantiques, la biofabrication, l'intelligence artificielle incarnée, les interfaces cerveau-machine, la **6G** ou encore l'énergie de fusion figurent même parmi les priorités identifiées par Pékin.

Pour Thomas Grjebine et Mattéo Torres, la bataille ne se joue donc pas uniquement sur l'innovation mais également sur la **capacité à imposer les standards techniques** qui structureront les futurs marchés mondiaux. « Celui qui contribue à fixer les normes capte souvent une part décisive de la valeur », rappellent-ils. Ils estiment que l'Europe risque

progressivement de **perdre son influence** au moment même où la Chine investit massivement les instances internationales de normalisation.

La Chine représente désormais près d'**un tiers des dépenses mondiales** de recherche et développement (R&D). Son effort de R&D atteint environ **2,7 % du PIB**, contre **2,2 % dans l'Union européenne**. Sa part dans les dépôts mondiaux de brevets est passée d'environ **20 %** au début des années 2000 à plus de **50 %** aujourd'hui.

Les auteurs rappellent également que la Chine **domine désormais 57 des 64 technologies critiques** identifiées par l'Australian Strategic Policy Institute, contre seulement trois au milieu des années 2000. Cette montée en puissance s'accompagne d'une réduction progressive des dépendances technologiques du pays. La part des exportations européennes vers la Chine pour lesquelles Pékin demeure fortement dépendant de l'Union européenne est ainsi passée de **34 %** en 2019 à **21 %** en 2024.

La France appelée à retrouver une vision de long terme

Face à cette stratégie de long terme, Thomas Grjebine et Mattéo Torres plaident pour un renforcement de la **planification stratégique** en France et en Europe. Ils rappellent que la **loi française de 1982** permet déjà l'adoption d'une loi fixant pour cinq ans les grandes orientations stratégiques de la Nation. Ils proposent ainsi **une « loi des grandes options »**, débattue au Parlement au début de chaque mandat présidentiel. Selon eux, l'enjeu n'est pas d'imiter le modèle chinois mais de retrouver une capacité à **hiérarchiser les priorités industrielles** et à inscrire l'action publique dans la durée. « *Dans un monde où les grandes puissances organisent leur économie comme un instrument de puissance, l'absence de cap constitue souvent un choix, celui du déclassé consenti* », concluent-ils.

Kétana Men

* * *

DGFIP, pénitentiaire, immobilier... Le détail des dépenses auxquelles l'administration va devoir provisoirement renoncer – Acteurs Publics

Le détail des “surgels” de crédits pour faire face aux conséquences de la crise au Moyen-Orient est désormais connu. De l'administration pénitentiaire à la direction générale des finances publiques (DGFIP) en passant par l'immobilier de l'État, la plupart des ministères seront contraints de mettre entre parenthèses une partie de leurs ambitions.

2,9 milliards d'euros : c'est le montant des autorisations d'engagement, autrement dit des dépenses ouvertes pour l'année, qui seront prochainement gelées au sein du budget de l'État. La mesure fait partie du plan annoncé par Bercy lors du dernier comité d'alerte des finances publiques, qui prévoyait un effort supplémentaire de 4 milliards d'euros. Le gouvernement avait dévoilé sa copie aux parlementaires s'agissant des annulations de crédits envisagées par programme, et vient d'envoyer le détail des “surgels”, autrement dit des volumes de crédits provisoirement retirés des enveloppes budgétaires mises à disposition des ministères.

Si le “surgel” des crédits de paiement, qui s'élèvera de son côté à 1,7 milliard d'euros, n'est pas en soi un blocage pour la continuité des politiques publiques, il n'en est pas de même pour les autorisations d'engagement. Car quand bien même ces dernières pourraient théoriquement être débloquées cette année en fonction d'une hypothétique amélioration de la situation internationale, elles sont aujourd'hui gelées et imposent donc aux ministères de revoir leurs ambitions. *“Libérer une autorisation d'engagement en septembre ne permet pas de reprendre un programme”*, illustre Sébastien Kott, professeur des universités et délégué à la stratégie de recherche à l'INSP.

Ces crédits ne sont toutefois pas définitivement annulés : des dégels pourraient être opérés au cas par cas, au terme de négociations entre les ministères, les contrôleurs budgétaires et comptables ministériels (CBCM) et la direction du Budget (*voir encadré*). *“Mais la réaction naturelle, face à un surgel, est de se dire qu'il n'est plus la peine de travailler sur un dossier, et que l'on va attendre l'année suivante”*, explique Sébastien Kott.

Intérieur et Justice

Certains programmes vont voir une partie de leur enveloppe provisoirement suspendue. Ainsi, le ministère de l'Intérieur est particulièrement concerné. Le programme "Conduite et pilotage des politiques de l'intérieur" verra pas moins de 140 millions d'euros de ses crédits suspendus. Sa réserve de précaution avait toutefois déjà été débloquée, à hauteur de 20 millions d'euros puis de 17 millions d'euros, limitant le gel total à un peu plus de 100 millions d'euros. Le surgel de la gendarmerie nationale, de son côté, s'élève à près de 50 millions d'euros.

L'effort demandé s'avère encore plus important côté ministère de la Justice. L'administration pénitentiaire se voit geler près de 370 millions d'euros d'autorisations d'engagement, alors que la mutation de la direction de l'administration pénitentiaire en direction générale a été initiée en début d'année. Mais un point intéressant est à noter du côté de la "Justice judiciaire" : bien qu'elle soit concernée par le surgel à hauteur de 22,5 millions d'euros, elle sort gagnante des opérations. Le programme avait en effet déjà bénéficié d'un dégel de sa réserve initiale de 35 millions d'euros, et termine donc à un solde positif, avec un dégel de près de 13 millions d'euros au final.

La DGFIP et la transformation publique concernées

La mission "Gestion des finances publiques" se voit également provisoirement retirer 100 millions d'euros. Cela concerne le programme "Gestion fiscale et financière de l'État et du secteur public local", autrement dit la mission relevant de la direction générale des finances publiques (DGFIP). À noter, là encore, que l'administration avait elle aussi bénéficié d'un dégel de sa réserve de précaution depuis le début de l'année, à hauteur de plus de 18 millions d'euros puis 20 millions d'euros plus récemment. Le total s'élève donc pour elle à un peu plus de 60 millions d'euros en cumulé.

Côté "Transformation et fonction publiques", des réductions de marges de manœuvre sont également à prévoir. Ainsi, le programme "Performance et résilience des bâtiments de l'État et de ses opérateurs" verra 83 millions d'euros de ses autorisations d'engagement gelées. Le programme "Transformation publique", qui implique les IRA, la DITP ou encore l'action sociale interministérielle, n'est pas en reste : son surgel s'élèvera à 3,5 millions d'euros. Il avait toutefois déjà bénéficié de deux dégels de sa réserve

de précaution, de près de 2 millions d'euros en cumulé, limitant le mouvement global à 1,7 million d'euros.

S'agissant des collectivités, la mission "Relations avec les collectivités territoriales" souffre également du plan d'économies, voyant plus de 160 millions d'euros initialement dédiés aux concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements suspendus. Mais la plus grosse surprise réside peut-être dans le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, mieux connu sous le nom de "Fonds vert" : 162 millions d'euros sont gelés, alors que son enveloppe avait déjà été drastiquement baissée à 650 millions d'euros dans la loi de finances.

La procédure de dégel de crédits

Les différents montants présentés ne représentent pas une "annulation sèche" : ils sont pour le moment suspendus. Contrairement aux plus de 800 millions d'euros d'annulations de crédits annoncées la semaine dernière, le gel des crédits empêche simplement leur accès. Il revient ensuite, en fonction des situations, au contrôleur budgétaire et comptable ministériel (CBCM) de les dégeler si la pression sur l'administration se fait trop forte. "Il peut les dégeler en fonction de l'évolution du suivi du solde de l'exécution de la loi de finances, autrement dit du déficit", explique Sébastien Kott. La direction du Budget, qui pilote le réseau déconcentré des CBCM, s'appuie sur les projections du déficit pour débloquer les autorisations. À noter, enfin, que le gel des crédits est un phénomène systématique : en application de la loi organique relative aux lois de finances (Lolf), une petite partie de l'enveloppe totale des crédits votée chaque année est mise de côté en cas de coup dur. Elle peut ensuite être débloquée en cours d'année sur avis du CBCM.

Par [Philippe Ramognino](#)

* * *

Cloud, puces, IA : le plan massif de l'Europe pour ne plus dépendre des Américains – Les Echos

Bruxelles lance un plan pour réduire la dépendance technologique de l'UE, avec en ligne de mire les géants américains du numérique. Avec 200 milliards d'euros d'investissement, l'Europe veut renforcer ses capacités et protéger ses données stratégiques.

La Commission européenne a dévoilé, ce mercredi, son très attendu « paquet souveraineté technologique », un plan d'ensemble inédit, reporté plusieurs fois, pour réduire la dépendance du continent aux géants américains du numérique, au risque de fâcher Washington.

Le diagnostic est sévère : l'UE dépend de fournisseurs non européens pour plus de 80 % de ses produits, services et infrastructures numériques. « Nous ne devrions pas accepter un avenir dans lequel nos infrastructures critiques, nos données sensibles ou notre capacité industrielle dépendent de fournisseurs uniques et dominants en dehors de l'Europe, qui ne proviennent pas de pays partageant les mêmes idées », plaide [Henna Virkkunen, dans une tribune publiée dans « Les Echos »](#).

Quatre domaines stratégiques

Le vaste ensemble de mesures détaillées par la vice-présidente de la Commission couvre quatre domaines : les semi-conducteurs, le stockage et le traitement des données et de l'IA, les logiciels open source et l'énergie nécessaire pour faire tourner tout cela de manière durable.

Pièce maîtresse de cet édifice, une loi sur le développement du cloud et de l'intelligence artificielle (IA) entend rééquilibrer en profondeur le rapport de force entre l'UE - et ses principaux acteurs du marché SAP, OVHcloud ou encore Mistral -, et les Amazon, Microsoft et Google, lesquels contrôlent aujourd'hui plus de 70 % de ce marché européen.

Ironie de l'histoire : c'est sans doute à Donald Trump que l'UE doit d'avoir enfin franchi le pas. Pendant des années, les appels à réduire la dépendance numérique du continent s'étaient heurtés au veto des Etats membres les plus atlantistes, qui y voyaient du protectionnisme à peine déguisé. Les sanctions américaines contre des juges de la Cour pénale internationale, privés en quelques heures de leurs cartes bancaires, conjuguées à l'imprévisibilité croissante de Washington, ont eu raison des dernières résistances.

200 milliards d'euros

Face à cette vulnérabilité que l'UE ne peut plus ignorer, la nouvelle loi sur le cloud et l'IA introduit d'abord un objectif ambitieux : tripler la capacité européenne en centres de données d'ici à 2030 et couvrir l'intégralité des besoins d'ici à 2035. La facture est estimée à 200 milliards d'euros, essentiellement à mobiliser auprès du secteur privé.

Mais le coeur politique du texte est ailleurs. Il instaure une échelle de souveraineté à quatre niveaux, applicable à l'ensemble du secteur public et graduant les exigences selon la sensibilité des données traitées. Au bas de l'échelle, les données des administrations doivent simplement être stockées en Europe, un seuil que les géants américains du cloud satisfont déjà.

Au niveau suivant, toute possibilité pour un pays tiers d'accéder aux données ou d'interrompre le service doit être exclue : c'est la réponse directe à la crainte, de plus en plus obsessionnelle dans les capitales européennes, de se voir couper du jour au lendemain l'accès à des services numériques critiques.

Plus haut encore, le prestataire doit être détenu et contrôlé par des entités européennes, sauf pour les pays partenaires jugés fiables, comme le Japon ou le Royaume-Uni, qui pourraient obtenir une reconnaissance équivalente. Pas les Etats-Unis, tant que le Cloud Act reste en vigueur. Et au sommet, réservé à la défense et aux fonctions régaliennes les plus critiques, le contrôle doit s'étendre à l'ensemble de la chaîne logicielle.

Chaque Etat membre devra évaluer ses systèmes d'information à l'aune de ce cadre et leur assigner un niveau, sans toutefois être contraint dans le choix des mesures correctives. Une souplesse qui inquiète déjà ceux qui craignent que certaines capitales ne fassent le minimum syndical.

Protectionnisme

Le texte prévoit par ailleurs que la Commission joue le rôle de centrale d'achat cloud pour les institutions et les Etats membres, et, sujet explosif, introduit des critères non tarifaires dans les marchés publics sensibles qui pourraient mécaniquement écarter les géants américains des contrats les plus stratégiques.

Sur le volet IA, le texte cible trois domaines prioritaires : la robotique, les applications industrielles et la course aux grands modèles génératifs, celle où s'affrontent ChatGPT, Gemini et leurs rivaux. L'ambition affichée : créer « l'équivalent d'un CERN pour l'IA », un grand programme qui réunirait les meilleurs chercheurs européens autour des machines les plus puissantes, à l'image de ce que le laboratoire de physique de Genève a représenté pour la science du continent.

Bruxelles a pris soin de ne pas rédiger un texte ouvertement antiaméricain. Henna Virkkunen insiste : la souveraineté technologique « n'est pas un code pour le protectionnisme ». Les Etats membres garderont par ailleurs une large latitude pour décider des mesures à adopter, une souplesse qui, pour les critiques, risque de déboucher sur le statu quo.

Avant d'entrer en vigueur, l'ensemble du paquet devra être négocié par le Parlement européen et le Conseil, pour un processus d'au moins un an. D'ici là, Trump restera, paradoxalement, le meilleur argument de Bruxelles pour convaincre les récalcitrants.

Fabienne Schmitt (Bureau de Bruxelles)

* * *

Guerre au Moyen-Orient : l'économie mondiale est désormais menacée d'une récession – Les Echos

En publiant, mercredi, ses nouvelles prévisions économiques, l'OCDE n'exclut pas une récession dans bon nombre de pays si le conflit au Moyen-Orient perdure. Le ralentissement économique est déjà à l'oeuvre.

L'incertitude est telle que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a pris ses précautions. Ses nouvelles prévisions de croissance évoquent deux scénarios : l'un où la crise au Moyen-Orient se résout rapidement, l'autre où elle s'éternise.

Lors de la présentation, ce mercredi en ouverture de la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE, son nouveau chef économiste, Stefano Scarpetta, a souligné que « l'évolution du conflit au Moyen-Orient demeure incertaine, mais ses conséquences économiques se feront probablement sentir pendant un certain temps, même après sa résolution ». Quoiqu'il puisse arriver, c'est bien un ralentissement de l'économie mondiale qui se profile avec des pressions à la hausse sur les prix à la consommation.

L'inflation dans les pays du G20 devrait atteindre 4 %

Dans le premier cas, les prix de l'énergie, au plus haut depuis 2022, diminueront progressivement à partir de l'été. Sur la base d'un prix moyen de 92 dollars le baril en 2026 et de 80 dollars l'an prochain, la hausse du PIB mondial s'établirait à 2,8 % cette année.

C'est déjà moins que les 3,4 % enregistrés l'an passé. Un rebond (3,1 %) est attendu pour 2027. « Au total, seize économies de pays non-membres du G20 ont vu leur croissance revue à la baisse de plus de 0,3 point de pourcentage pour cette année », a précisé Stefano Scarpetta.

Les Etats-Unis n'auraient qu'une croissance de 2 % cette année, dans le meilleur des cas. La zone euro, elle, patine puisqu'elle est créditée d'une maigre progression de 0,8 % en 2026. Que ce soit en Allemagne où la hausse des prix de l'énergie risque de faire dérailler la reprise (0,7 %) et en France (0,7 %), l'anémie économique est patente. Comme en Italie (0,5 %). Seule l'Espagne (2,2 %) tire son épingle du jeu.

Simultanément, l'inflation dans les pays du G20 devrait atteindre 4 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, avant de se stabiliser à 3,1 % en 2027, à mesure que les pressions sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires s'atténueront.

« Coûts économiques et sociaux »

Dans le second scénario, l'OCDE n'exclut pas que certains pays subissent une véritable récession. « Les petites économies ouvertes d'Asie et certains pays européens dont la croissance est déjà très faible sont particulièrement vulnérables », a indiqué Stefano Scarpetta lors de sa présentation.

« Plus les perturbations se prolongent, plus les coûts économiques et sociaux augmenteront », a pour sa part souligné Mathias Cormann, le secrétaire général de l'OCDE. Dès lors, dans ce cas de figure plus noir, la croissance mondiale devrait nettement ralentir pour atteindre seulement 2,1 % cette année puis 1,8 % celle d'après, avec un prix du baril de près de 120 dollars en moyenne sur l'année 2027. « A ce niveau, c'est moins de la moitié de la croissance mondiale qui a été observée au cours des vingt-cinq dernières années », a précisé Stefano Scarpetta.

Le chômage augmenterait et les investissements - notamment dans l'intelligence artificielle qui avaient soutenu la croissance l'an dernier - s'affaibliraient significativement. L'inflation mondiale, elle, augmenterait de 0,4 point de pourcentage supplémentaire en 2026 et de 1,3 point de plus en 2027.

Les pressions à la hausse dues au renchérissement des cours des matières premières ne seraient que partiellement compensées par un recul de la demande des ménages et des entreprises - une baisse de la demande pousse généralement à baisser les prix pour soutenir l'activité. Dans les deux cas, l'activité économique s'amenuise.

Apaisement commercial

L'année 2026 avait pourtant bien commencé. L'économie mondiale l'avait abordé avec une vigueur supérieure aux prévisions grâce aux importants investissements dans l'intelligence artificielle et à un certain apaisement des tensions commerciales.

La guerre douanière déclenchée par Donald Trump en 2025 n'a pas été aussi redoutable que prévu et les droits de douane pratiqués se sont révélés inférieurs à ce que les économistes avaient pu craindre. En moyenne, les tarifs douaniers américains avoisinent aujourd'hui les 10 % contre un pic de 18 % en avril 2025.

Hélas, le conflit au Moyen-Orient avec le blocage du détroit d'Ormuz et les dommages infligés aux infrastructures énergétiques ont entraîné une crise énergétique mondiale majeure dont personne ne sait combien de temps elle durera.

Richard Hiault

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce [bulletin d'adhésion 2025](#) accompagné du paiement correspondant.